

L'UFC veut multiplier les tables rondes

L'antenne locale de l'association UFC-Que choisir? dont les locaux sont établis dans la maison des associations, rue Ampère, a récemment organisé son assemblée générale annuelle. Pour sa présidente, Mme Claude Le Foulgoc, *"Au travers du traditionnel bilan financier et du renouvellement des mandats, notre association apporte des conseils juridiques aux consommateurs dans la plupart de leur litige, soit 1555 reçus en 2020, dont 50% sont des litiges des services marchands tels que le tourisme, les voyages..."*.

"Nous avons pour objectif, précise Mme Le Foulgoc, de développer des rencontres, des tables rondes auprès des consommateurs pour les informer de leurs droits, nous allons aussi pérenniser notre nouvelle permanence à Avignon mais pour toutes ces actions, nous recherchons des bénévoles qui pourront aider, de par leurs expériences professionnelles, leurs concitoyens qui rencontrent des litiges dans leur vie quotidienne". En effet l'association ne compte que 32 bénévoles qui aident les consommateurs sur le pays salonais mais aussi sur Arles, Avignon et Carpentras. **P.N.**

Pour tous renseignements : 04 90 42 19 80 ou salon-arles.ufcquechoisir.fr



Une adhérente (à gauche) et sa présidente (en noir) Mme Claude Le Foulgoc